

## **Le français et les langues nationales au Sénégal : pour une cohabitation et tolérance linguistiques**

Abdoulaye NDIAYE<sup>1</sup>

### **Introduction**

L'histoire du Sénégal est étroitement liée à la présence française qui, durant plus de trois siècles, a marqué de son empreinte la vie sociale et politique. Pour donner plus de hauteur et de consistance à leurs intérêts particuliers, les Français ont mis en place des stratégies de pérennisation de l'entreprise coloniale par l'implantation d'écoles. Celles-ci ont constitué les lieux par où la perpétuation des idéaux coloniaux a dû se matérialiser et donner ainsi forme aux visées spirituelles, culturelles, économiques, etc.

Le Sénégal, république indépendante, n'a rien changé à cette vision. Mieux, dès 1960, le français est consacré par la Constitution en son article premier, comme langue officielle. Et à l'heure où nous sommes, elle l'est demeurée. Cette sorte de peur à choisir la continuité au détriment de la rupture trouve une explication dans l'absence de garantie qu'offriraient les langues nationales, jugées inaptes à servir de médium pour l'enseignement des sciences et des techniques.

Le fossé ainsi créé entre les langues nationales et le français a contribué à installer une dichotomie entre les lettrés assurés d'occuper des fonctions politiques, juridiques, administratives, scientifiques, et les autres, la grande masse populaire dont le rapport à la langue est des plus distants.

À l'heure actuelle, les choses n'ont pas bougé d'un iota même si un ministère chargé des langues nationales existe dont la mission entre autres est de promouvoir l'émergence et la densification des langues locales. Aucune politique n'est menée pour introduire les langues dans l'enseignement élémentaire et secondaire (on en retrouve cependant certaines à l'Université mais de manière timide) et pourtant leur utilisation à grande échelle dans tous les compartiments de la vie sociale et politique concourt à cerner et à influencer

---

<sup>1</sup> Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.

grandement la langue officielle.

Notre réflexion se veut d'abord une description sommaire de la situation du français et du wolof, ensuite une proposition d'enrichissement mutuel des deux langues pour le bénéfice des utilisateurs francophones essentiellement les apprenants sénégalais et une partie de la communauté ouest-africaine.

## **I. Le français au Sénégal : étude synchronique de quelques écarts**

Une conversation bien structurée autour de thèmes sociaux, politiques, sportifs, etc. avec des lycéens et des collégiens<sup>1</sup> de la banlieue dakaroise a constitué le cadre à partir duquel nous avons établi le corpus qui a révélé les singularités linguistiques, objet de notre réflexion.

Il est manifeste que le « français de France » est d'usage dans les rencontres internationales, laissant du coup en rade les autres usages (« Français d'Afrique », « Français d'Asie », « Français de Québec », etc.). Il se pose alors la nécessité on ne peut plus pressante de la diversification de son utilisation dans les multiples instances internationales. Cette urgence trouve une explication dans l'évolution géopolitique et géostratégique mondiale et surtout dans le besoin de sauvegarder les particularismes régionaux.

En effet, les peuples qui utilisent le français possèdent leurs modes de pensée, leurs propres traits culturels, leurs réalités sociolinguistiques différentes de celles de la France. A travers la langue française, ils entrent en communion avec les autres peuples et ainsi laissent découvrir un peu de leur civilisation, de leurs cultures, de leurs us et coutumes.

Pour que le français comme langue ne périclite pas comme d'autres avant lui ou ne perde pas sa place dans le concert des autres langues, il est impératif qu'il tienne compte des apports de ces peuples et essentiellement des peuples négro-africains. Ces derniers ont à coup sûr un rôle fondamental à jouer : ils ont le devoir de le recréer, de l'enrichir et de l'adapter à leur besoins.

Kossi A. Afeli montre dans ce sens ce qu'il doit aux autres langues :

« L'idée même de français d'Afrique semble bien avoir quelque chose de vicieux : le français reste français car l'emprunt à d'autres langues est fait par

---

<sup>1</sup> Ce sont des élèves du 2<sup>nd</sup> cycle (2<sup>nd</sup>e S et L, 1<sup>ère</sup> S et L, Terminales S et L) du lycée Seydina Limamou Laye et du collège de la Banque Islamique (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>). C'était au cours de l'année scolaire 2011-2012

le français natif, mais il devient particulier dès que l'auteur de l'emprunt est un locuteur non natif, africain en particulier. C'est ainsi que, malgré le nombre important d'emprunts toujours faits par le français à bien des langues (anglais, allemand, turc, arabe, russe, langues africaines, etc.) ; il n'a jamais été question de français anglicisé, de français germanisé, de français arabisé, turquifié, russifié, et j'en passe ». (Afeli, 1990 : 6)

Qu'on nous comprenne bien ! Nous ne cherchons pas à proposer une forme de sédimentation entre le « français de France » et le « français d'Afrique » ; nous voulons simplement faire voir que le premier doit nécessairement s'enrichir au contact du second. C'est assurément à ce prix que le français, et plus généralement la Francophonie, trouvent leur survie, au moment où l'on parle de la montée en flèche de l'anglais et même de l'arabe. Vue sous cet angle, l'analyse que nous proposons trouve toute sa justification : une étude sur le français au Sénégal comme une niche de découvertes intéressantes.

Avant d'aborder notre sujet, nous projetons en guise de méthodologie, de nous en tenir au français parlé à travers une série de formulations syntaxiques et lexicales. Les écarts ainsi notés passeront par les grilles de la méthode d'analyse syntaxique.

## **II. Les fluctuations sémantiques ou lexicales**

Il se pose une situation double qui crée une forme disharmonique très visible. En effet, la place du français, comme langue seconde, est telle que les locuteurs sont fortement imprégnés de la réalité de cette langue : ils s'y baignent en tous lieux, à tout moment et en toutes circonstances. Par la lecture, l'expression, l'écriture ou même la réception. Apparaît du coup une superposition : le statut du français est assez élevé alors que son corpus est généralement réduit en raison de la présence d'un véhiculaire national qui prend en charge la grande part du champ communicationnel entre sénégalais ou entre africains. Cette dichotomie créée entre le statut linguistique et le corpus engendre, sur le plan linguistique, une incandescence profusion de créations lexicales, et met en lumière une certaine fluctuation linguistique : effusion de sens, restriction de sens, calques...dès lors que le français s'enrichit par le biais d'influences diverses provenant de sa cohabitation avec des langues africaines et des réalités socioculturelles.

## 1) Effusion ou élargissement de sens

a) maison

« ... Il est l'avenir de la maison ».

« Le père est l'autorité de la maison ».

*Baay mooy killifa kër*

Très certainement en raison de la configuration sociale en Afrique où la proximité des uns et des autres crée un espace élargi (n'oublions pas que dans un passé récent dans certaines contrées, des membres d'une même lignée partageaient un même espace géographique), l'idée de maison est demeurée dans certains emplois pour signifier en français « la famille ».

b) femme(s) = épouse(s).

« À un certain âge, il vaut mieux chercher femme ».

wut                      jabar



chercher femme = épouse

Il faut comprendre ici par femme, une épouse. L'emploi s'explique par le fait qu'au Sénégal, « femme » s'accompagne très généralement de « mari ». Alors qu'en français normé on parlerait d'époux/épouse. Il est fréquent d'entendre utiliser le verbe « marier » à la place d'épouser.

« À vingt-cinq ans, je vais marier une femme ».

Par ailleurs, la langue française laisse apparaître des vides, des lacunes que le milieu africain exploite pour en faire des unités nouvelles. Certains procédés utilisés à ce propos sont connus : la dérivation et la composition, par exemple.

## 2) La création lexicale

### 2.1. La dérivation

Pierre Dumont trouve que ce « procédé de création morphologique s'insère dans l'organisation d'ensemble du système français conformément aux règles de celui-ci ». (Dumont, 1990 : 178).

Les néologismes obtenus sont formés à partir d'une suffixation ou

d'un calque sur un mot français. Plusieurs processus sont possibles :

- Un substantif produit un autre substantif
- Une locution verbale produit un verbe
- Un substantif s'érige en modèle

a) à partir d'un substantif

« Fallou Dieng est le chef d'Etat major des *ambianceurs* ».

Ici, le substantif créé « *ambianceurs* » provient de « *ambiance* ». Fallou Dieng est un chanteur sénégalais connu pour sa musique entraînante.

Le mot ainsi formé : *ambiance* + *eurs*, s'applique à toute personne (DJ, musicien, etc.) qui excelle dans l'art d'installer l'animation, de procurer la gaieté aux gens.

b) à partir d'une locution verbale

« Le policier en faction demande au chauffeur de taxi de *droiter*. »

*droiter* = se mettre sur la droite

*droit* + *er* = *droiter*

adjectif qualificatif + suffixe verbale = verbe

Au Sénégal, il est très fréquent d'entendre les hommes de loi commis dans la circulation (agents de police, douaniers, gendarmes, etc.) utiliser ce mot de façon très naturelle. Et le chauffeur s'exécute sans broncher. L'un et l'autre ont donc intégré le mot dans leur vécu quotidien. Comme beaucoup de sénégalais (étudiants, élèves) du reste !

D'autres exemples peuvent être relevés :

- grèver* : formé sur « faire la *grève* »
- farcer* : obtenu à partir de « faire la *farce* »
- indexer* : « pointer de l'*index* ».

c) à partir d'un modèle de français populaire

« Mon petit père m'a adopté ».

*Sama papa bu ndaw moma yar*

Le jeune frère de mon père (puîné ou pas) est appelé « petit-père ». Son utilisation très fréquente et se disant en français normé « l'oncle paternel », est considéré comme un néologisme et réprimée par l'institution scolaire et universitaire. Il y a lieu de se poser la question de savoir s'il n'y a pas là injustice dès lors que les mots « grand-père », « grand-mère », « petit-frère », « grand-frère », etc. sont acceptés.

En dehors de la dérivation, la composition apparaît également comme

un procédé de création lexicale fort répandu au Sénégal, surtout chez les élèves et les étudiants.

## 2.2. La composition

Dans ce registre, il est fréquent de rencontrer des néologismes répertoriés dans le registre des composés, c'est-à-dire formés de deux lexèmes pouvant fonctionner de manière autonome.

### a) Type substantif + substantif + adjectif

Le français au Sénégal est fortement marqué par l'influence extrêmement grande de la religion musulmane qui, elle-même, a sa source dans la culture arabe. Nombreux sont les mots tirés de l'arabe et intégrés dans le français.

« Je suis un *talibé* de la confrérie *mouride* ».

Ce néologisme utilise deux mots tirés de l'arabe : *talibé* (= un aspirant), *mouride* (= qui cherche Dieu). A noter que l'Islam sénégalais s'organise autour de confréries appelées *tarikha* (*mouride*, *tidiane*, *khadria*, *layène*, etc.) à la tête desquelles se trouve un khalife général<sup>4</sup> qui en est la personne morale, la figure emblématique, à l'exemple de la confrérie mouride fondée par Cheikh Ahmadou Bamba.

Le mode de création de ce néologisme est le suivant :



### b) Type substantif + adjectif

« Je suis membre de la *umma* islamique »

Ce néologisme, comme le précédent, tire son origine de ses sources religieuse et arabe. Son mode de création est le suivant :

---

<sup>4</sup> Remarquons qu'il est possible d'avoir le type substantif+adjectif+substantif (Exemple : Le Khalife général des mourides).

*umma* + islamique

(*umma*=communauté)



substantif emprunté à l'arabe + adjectif provenant de l'arabe (Salam=paix) et francisé, terminé par le suffixe ique

**c) comme + que**

« ... *comme que* on parle de la traque des biens mal acquis... » pour  
« puisqu'on parle de la traque des biens ... »

comme + que = comme que

conjonction de subordination. + conjonction = locution conjonctive

« comme » est un emprunt du wolof au français. (Dumont, 1973 : 273).

Cette conjonction est le plus souvent utilisée pour l'expression de la cause en wolof. Comme en français la subordonnée précède la principale :

**Exemples :**

*kom doo ñëw, dinaala jëlsi* – comme tu ne viens pas je passerai te prendre

Cet exemple montre que « puisque » peut être remplacé par « comme que » :

« Comme que on parle de la traque des biens mal acquis... »

	« puisque	„	„	„	„
	« comme	„	„	„	„
	<i>kom kë</i>	„	„	„	„
ou	<i>kom</i>	„	„	„	„

Le locuteur a, contre toute attente, produit une phrase complexe. Pourtant, la loi du moindre effort dictait une simplification.

Le même discours des Sénégalais fournit un autre exemple très fréquent : « or que ».

### III. Niveaux de langue et registres

Le français parlé au Sénégal recouvre un ensemble de particularités liées au milieu social, à l'usage et à la référence à une norme comme les traductions et calques, la confusion des registres, etc.

### 1 Traductions littérales et calques

Pour ce cas précis, nous pouvons citer un exemple assez éloquent :

« Mon frère, un bel artiste, est la proie des femmes qui courent derrière lui ».

Il n'est pas surprenant d'entendre le Sénégalais lambda et généralement des élèves ou étudiants produire une telle phrase avec le verbe « courir derrière... », l'image paraît exacte et note l'effet que le charisme du bel homme entraîne chez les femmes. Toutefois le français normé accepte plutôt : « courir après » (faire la cour).

La différence entre deux phrases – français et wolof – peut provenir d'un verbe :

« ... y a certaines femmes (...) aiment trop les "histoires" »

« C'est connu par tous, elles (les femmes) aiment trop les histoires ».  
aiment les "histoires" (sens wolof de bagarres)

↓            ↓  
bég        istuwar

Or en français normé, on dit « faire des histoires ».

### 2. Confusion des registres

Une langue bien structurée comporte un lexique dont la description laisse voir une certaine hiérarchie. Les niveaux de langue déterminent d'une certaine façon la vie des mots qui fondent son existence : familier, argotique, populaire, littéraire, etc. Cependant le niveau de langue pose souvent problème quand il révèle de façon concomitante la position sociale du locuteur et la situation de communication.

Les élèves et étudiants peuvent être rangés dans la catégorie sociale privilégiée, étant entendu qu'ils sont en contact permanent avec le français, langue de promotion sociale au Sénégal. C'est pourquoi à l'école le français produit doit répondre aux normes édictées, mais ce cadre sert également à l'expansion des niveaux de langue, à leur typologie et aux différences de registres.

Ainsi, il est fréquent d'entendre un élève dire dans un langage familier (forme admise) :

« Je me suis tapé une bonne note ».

« Cette information, je m'en balance ».

En définitive, la fluctuation sémantique ou lexicale est d'une importance capitale dans une langue. Toute étude sérieuse ne peut l'occulter. André Rey le note parfaitement quand il place le lexique comme fondement

« du langage et des langues en tant qu'objets sociaux (...) le lexique forme avec les terminologies le point d'articulation entre langage, visions du monde et appréhensions du réel ». (Rey, 1993 : 8).

#### **IV. Vers un esprit de tolérance linguistique**

Le Sénégal dispose d'une dizaine de langues nationales qui font face au français comme langue officielle. Cette situation aurait pu générer une « tension » linguistique préjudiciable à l'harmonie d'ensemble en raison d'intérêts spécifiques et de préoccupations particulières mais la richesse et la succulence qu'apportent les langues locales aux besoins quotidiens des populations favorisent une éclosion et un foisonnement d'expressions et d'images fortes.

Tout autant le français oral, dans certaines situations d'étude syntaxique, s'offre aisément à une analyse sociologique et linguistique.

Même s'il existe une idée assez répandue qui voudrait séparer dans l'analyse le français écrit, donc mieux élaboré, et le français oral spontané et vivant, notre analyse a cherché à noter des procédés de création syntaxiques et sémantiques. Le français au Sénégal foisonne à ce propos de néologismes créés par dérivation et par composition.

C'est pourquoi à certains niveaux d'analyse la prégnance culturelle émerge pour rappeler la puissance de la langue wolof, même si elle n'est pas la langue officielle.

Cette situation de diglossie ajoute à la difficulté de la vie scolaire des élèves du Sénégal, et notre étude dans ce sens rend compte en même temps qu'elle apporte une ébauche de réponse : la prise en compte de la norme pédagogique (scolaire) plus universelle et une norme endogène plus souple. C'est à ce prix que les contraintes seront levées, les langues française et wolof pourront cohabiter sans heurt et s'enrichir mutuellement, au bénéfice surtout des premiers utilisateurs que sont les élèves, les étudiants et même les enseignants.

#### **Conclusion**

Nous considérons que l'interaction d'éléments entre la langue française et la langue wolof (Sénégal) crée non point une situation conflictuelle dans le discours quotidien des élèves sénégalais, mais au contraire un enrichissement qui tend à être accepté par les deux parties. Les multiples

analyses et recherches menées sur les deux langues montrent que l'une et l'autre recouvrent assez d'élasticité pour se mouvoir dans un espace de communication approprié. Deux tâches urgentes doivent être initiées en vue d'une rapide intégration des nouveaux faits de langue : leur publication dans toutes les instances de vulgarisation (Académie française, revues, journaux, ouvrages de vulgarisation) et leur transcription dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux (élémentaire, moyen /secondaire et supérieur).

La Francophonie dans ses nouvelles orientations d'élargissement et de tolérance constitue à cet égard un vecteur puissant et privilégié. Elle doit, dans cet esprit, s'ériger en véritable pôle de recentrage : elle pourra alors accepter ce qui doit l'être, refuser ce qui sort des normes linguistiques et proposer toute la contribution des langues africaines aux instances de décision françaises et francophones.

## Bibliographie

- Afeli, K.A., « Le français, pour quoi faire », *Visage du français et variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, Aupelf-Uref, Actualités scientifiques, John Libbey Eurotext, 1990.
- Alexandre, P., *Langues et langage en Afrique*, Paris, Payot, 1967.
- Augrand, A.P., *Manuel Français-Ouolof*, Dakar, la Maison du Livre, 1963.
- Cilas, A. et Ouoba, B., *Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, Aupelf-Uref, Actualité scientifique, John Libbey, Eurotext, 1990.
- Désirat, C. et Horde, T., *La langue française au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bordas, 1976.
- Diallo, A., *Éléments systématiques du Wolof contemporain*, CLAD (Les langues nationales), n°24, 1983.
- Dumont, P., *Le français et les langues africaines du Sénégal*, Paris, Karthala, 2000.
- Dumont, P., *Le français, langue africaine*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- Dumont, P., « Les emprunts du Wolof au français », Publication CLAD n°50, Dakar, 1973.
- Grevisse, M., *Le français correct : guide pratique*, Gembloux, Duculot, 13<sup>e</sup> édition revue.

- Guilbert, L., *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, Collection Langue et Langage, 1975.
- Manessy, G., *Le français en Afrique Noire*, L'Harmattan, 2000.
- Ndiaye–Correard, C.G, et Schmidt, J., *Le français au Sénégal. Enquête lexicale*, Documents linguistiques, n° 24, 25, 26, Département de linguistique générale et linguistique africaine, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1979.
- Rey, A., « Décrire les variétés du français : prolégomènes », *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, Paris, Aupelf-Uref, 1993.